

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 1^{ER} FEVRIER 2019

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
11	11	9

L'an deux mille dix-neuf le 1^{er} février, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur REICHER Emile, Maire

LISTE DES PRESENTS :

REICHER Emile
ROCH Laurent
BRUN Laure

IMMER Alain
VIEIRA Christophe
GUINDT Philippe

MARQUET Bénédicte
LEROY Sandrine
SIVEC Jean

LISTE DES ABSENTS :

VALANCE Bénédicte

KLEIN Grégory

Procuration de Grégory KLEIN à Emile REICHER

Objet : 2019 – 417 Mainlevée de l'arrêté de péril de l'immeuble situé 36, rue de la Fontaine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mainlevée de péril relative à l'arrêté de péril imminent du 15.11.2011 concernant l'immeuble sis 36, rue de la fontaine, à la demande du Notaire en charge de la vente de la propriété.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 04/02/2019

Le Maire,



Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 04/02/2019

Le Maire :

Emile REICHER

